

Bulletin Municipal

Février 2022

SOMMAIRE

INSEE.....	p 2
Tarifs communaux 2022.....	p 2
Inscriptions Scolaires.....	p 2
Personnel communal.....	p 2
Commémoration du 11 novembre accompagnée de la chorale du collège Camille GUÉRIN.....	p 3
Animation de fin d'année à la Maison de Retraite.....	p 3
Colis de Noël.....	p 3
Chants de Noël donnés par les élèves du collège pour l'EHPAD.....	p 4
Décorations de Noël.....	p 4
Noël pour les enfants.....	p 4
Travaux sur les bâtiments communaux.....	p 5
Le Four à pain de Ribes.....	p 6
Nouveau commerçant	p 6
J'habite Vouneuil-sur-Vienne.....	p 7
Gestion des déchets.....	p 7
Recensement militaire.....	p 7
Conciliateur de justice.....	p 7
Contrôle assainissement non collectif.....	p 8
Etat Civil - Extraits d'actes.....	p 8
Sensibilisation aux sites internet payants.....	p 8
Maintien du bureau de la poste.....	p 9
Fermeture du Pont de Bonneuil-Matours.....	p 9
Fermeture du Pont de Beaumont-Saint-Cyr.....	p 9
Plan Vélo Grand Châtellerault.....	p 9
Grand Châtellerault Aides financières pour l'amélioration de l'habitat dégradé ou inadapté	p 10
Vacances et Familles : qui sommes-nous ?.....	p 10
Calendrier électoral 2022 les dates de l'élection présidentielle et des législatives.....	p 11
Pour rappel, les dates limites d'inscription sur les listes électorales.....	p 11
Calendrier des manifestations	p 11
Urbanisme Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).....	p 12
Réunion d'information sur le dispositif de « Participation Citoyenne »	p 12
Incivilité déjections canines	
Rappel des règles	p 12
Etat Civil 2021.....	p 13
La vie associative.....	p 14



Edito

En raison de la crise sanitaire actuelle obligeant à limiter les réunions publiques, avec le conseil municipal, j'ai décidé d'annuler la traditionnelle cérémonie des voeux du Maire initialement prévue le vendredi 14 janvier.

Permettez-moi de vous adresser, en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs voeux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2022.

Jamais les voeux de santé, de prospérité et de joie n'auront trouvé autant de résonance. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité qui nous manquent tant à tous.

Malgré cela nous poursuivons nos projets pour le développement de notre commune au service des habitants.

La nouvelle école a pris du retard en partie à cause du Covid. Après avoir travaillé avec l'Agence des Territoires 86, nous en sommes à la rédaction d'un cahier des charges pour recruter un architecte. En parallèle, nous travaillons à la recherche de subventions. Nous n'avons pas oublié les utilisateurs avec la création du comité de pilotage qui sera réuni dès que cela sera nécessaire.

Des ateliers « bien vieillir », numérique et mémoire, ont été mis en place en partenariat avec la MSA.

Pour le colis de Noël de nos aînés, ainsi que celui offert aux employés communaux, nous avons recherché à consommer local et ainsi favoriser les producteurs de notre territoire.

Un programme important d'entretien de la voirie va être mis en place de manière à limiter la dégradation de certains axes. Une prolongation de la rue des Ardentes entre le terrain de tennis et le cimetière sera réalisée. La réfection des virages de Moussais est prévue.

À la suite des fissures apparues route des Quatre-Vents, plusieurs expertises ont eu lieu en présence de tous les protagonistes. Un expert en géologie sera nommé et rendra ses conclusions pour des réparations définitives.

Nous continuons la mise en conformité de nos bâtiments pour les personnes à mobilité réduite (PMR), les travaux vont bientôt commencer au local foot/chasse. Devenus vétustes, nous allons remplacer les jeux pour enfants sur la place proche de l'église ainsi que ceux de Montgamé.

Face à une dépense importante et dans un souci d'économie d'énergie, les projets de rénovation énergétique des bâtiments se poursuivent. Nous commencerons en priorité par celui de la coiffeuse. Ce bâtiment a été audité par le Syndicat Énergie Vienne.

Enfin, les produits phytosanitaires étant interdits pour l'entretien de nos espaces verts nous procéderons à un engazonnement total du cimetière courant d'automne 2022.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2022 À TOUTES ET À TOUS.

Johnny BOISSON,
Maire de Vouneuil-sur-Vienne

www.vouneuil-sur-vienne.fr

<https://www.facebook.com/continuonspourvouneuil/>

INSEE

La population légale à compter du 1^{er} janvier 2022 est de 2264 habitants (source : INSEE).

Tarifs communaux 2022

Cette année encore, le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter les tarifs, ceux-ci restent identiques à 2021.

SALLE DES FETES	Associations de Vouneuil	Habitants de la Commune	Restaurateurs et Hors Commune
Vin d'honneur	Gratuit	94 €	/
Une journée	94 €	188 €	250 €
Week-end	125 €	250 €	313 €
Forfait sono		100 €	
Forfait ménage		55 €	

Inscriptions Scolaires

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2022 approchent à grand pas...

Dans un premier temps, **dès le début du mois d'avril**, rapprochez-vous de la mairie afin de procéder aux formalités d'inscription.

Dans un second temps, du 02 au 06 mai 2022, les directrices des écoles publiques, maternelle et élémentaire, vous recevront sur rendez-vous pour procéder aux formalités d'admission.

Rappel : L'inscription de votre enfant se fait en deux étapes : vous devez, dans un premier temps, l'inscrire auprès des services de la Mairie (inscription) et dans un deuxième temps, procéder à son admission auprès de la direction de l'école maternelle ou élémentaire **dès que vous aurez reçu le certificat d'inscription.**

CONCESSION CIMETIERE (2m ²)	CONCESSION CIMETIERE (4m ²)	COLUMBARIUM
Perpétuelle : 516 €	Perpétuelle : 1 033 €	50 ans = 533 €
Cinquantenaire = 245 €	Cinquantenaire = 490 €	30 ans = 354 €
Trentenaire = 160 €	Trentenaire = 320 €	15 ans = 188 €

PHOTOCOPIES	
Pour les associations	
A4 Recto	= 0.13 €
A4 Recto Verso	= 0.17 €
A3 Recto	= 0.19 €
A3 Recto Verso	= 0.24 €

MARCHÉS
Forfait annuel pour emplacement régulier (commerçants ambulants, marché...) = 15€ l'année
Droits de place occasionnels (Outiror...) = 40€

Personnel communal

Départ à la retraite de nos trois agents

Touchée par cette pandémie que nous traversons depuis 2020, la Municipalité n'a pas pu souligner dûment le départ en retraite de trois de nos employés communaux.

C'est pourquoi, le 24 janvier 2022 nous avons reçu Mesdames **ROUX Marie-Claude** et **RIBREAU Jeanne-Marie**, ainsi que Monsieur **ENAUT Philippe**, en petit comité pour respecter les protocoles en vigueur.

Afin de symboliser leurs années passées au cœur de la commune de Vouneuil une médaille reflétant notre si beau village leur a été remis ainsi que le livre écrit par M. Yves TEXIER « Un village en Poitou », et pour souvenir de cet échange, Marie-Claude et Jeanne-Marie ont accepté une composition florale et Philippe une caisse de vin.

Philippe est entré en fonction en 1982 au poste d'ouvrier d'entretien de la voie publique, et ensuite Agent Technique. Il est désormais retraité depuis le 01/09/2020.

Jeanne-Marie est entrée en service le 01/01/1993, partie en retraite le 01/09/2021. C'est au milieu des enfants qu'elle a travaillé toutes ces années, et aussi pour leur bien-être qu'elle effectuait l'entretien des écoles.

Marie-Claude, jeune retraitée elle aussi puisque sa mission de cantinière s'est terminée le 31/12/2021 ; a commencé sa carrière en tant qu'Agent remplaçante en 1990 dans les écoles. En 1993 elle continue son parcours comme aide cuisinière et c'est en 2005 qu'elle devient cantinière pour servir bon nombre d'enfants et leur confectionner de bons petits plats.

Emu(e)s, les uns les autres pour ces parcours, nous leur souhaitons une excellente et longue retraite, et, les remercions de leurs bons et loyaux services.



Hommage à Chantal....

Chantal PECAUD, ATSEM à l'école maternelle du « Jardin d'images » depuis 21 années, nous a quittés brutalement le 17 novembre 2021.

Elle laisse un grand vide parmi ses collègues, son entourage professionnel et également auprès des enfants dont elle avait la charge.

Nous renouvelons nos condoléances à sa famille.

Commémoration du 11 novembre accompagnée de la chorale du collège Camille GUÉRIN

Un hommage aux Anciens Combattants de 14-18, a été rendu en souvenir de la fin de la Grande Guerre.

Accompagnée de leur professeure Mme WEEGER, la chorale du collège a entonné des chants patriotiques à la stèle et au cimetière. La messe a été célébrée en l'église de Vouneuil par le Père Georges. Le Maire a déposé une gerbe au monument aux morts accompagné du Président des Anciens Combattants AFN FNACA, et du Président des Médaillés Militaires.



Les jeunes ont fait l'appel des morts pour la France : mémoire du sacrifice des 67 soldats de notre commune. Le cortège a rejoint la stèle du Souvenir place de la Libération, les AFN FNACA ont déposé leur gerbe. Le Maire a donné lecture de la lettre de la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées et a demandé une minute de silence et de recueillement pour les victimes de toutes les guerres.

Afin de perpétuer le devoir de mémoire, les Anciens Combattants et les Médaillés Militaires recherchent des bénévoles, âgés d'au moins 16 ans, assurant, lors des manifestations patriotiques, le service du port du drapeau tricolore. Il n'est pas nécessaire d'être ancien combattant.

Un vin d'honneur et un repas ont clôturé cette journée du souvenir à la salle des fêtes Georges ANGÉLI.



Animation de fin d'année à la Maison de Retraite

Le 21 décembre, la Municipalité a offert un concert d'accordéon aux résidents de la Pierre Meulière donné par Kévin LEGRAND.

Après ce divertissement, le Maire Johnny BOISSON accompagné de deux élues, Régine COYREAU DES LOGES et Annie POUPAULT-RÉAULT ont distribué 65 sachets de friandises offerts par le Centre Communal d'Action Sociale.

L'après-midi fut très joyeuse et la prestation appréciée. Rendez-vous pris pour l'année prochaine.



Colis de Noël

Cette année encore le repas du 14 juillet a dû être annulé en raison de la pandémie. Il a donc été distribué 57 colis pour couples et 115 pour personnes seules. Nouveauté, cette année les colis étaient composés de produits locaux : mousse de foie, confiture, rosé, terrine de bison, pâtes aux cèpes, gâteaux et almanach du Poitou, ce qui a été bien apprécié. Ainsi ce colis dégustation a permis de faire connaître quelques produits locaux et de donner du travail à nos producteurs pendant cette période difficile. À renouveler.

La distribution a été effectuée par l'équipe municipale, l'occasion pour eux d'échanger et conserver un lien social. Nous remercions chaque foyer de l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.

Rappel : Colis remis aux personnes âgées de 70 ans et plus, inscrites sur les listes électorales.



Chants de Noël donnés par les élèves du collège pour l'EHPAD

Le 17 décembre les élèves des classes chantantes du collège Camille-Guérin, dirigés par Marie-Odile WEEGER, professeure de musique, se sont produits sur la place de la Libération. Initialement prévue à l'EHPAD, mais, compte tenu de la crise sanitaire, cette manifestation a été transférée en extérieur. Les résidents se sont donc rendus dans le bourg de la commune pour applaudir les jeunes choristes.

Décorations de Noël

La municipalité a décidé en début d'année 2021 de renouveler son parc d'illumination pour les fêtes de Noël. Après recherche, c'est un fournisseur du nord-est de la France qui existe depuis plus de 25 ans qui a retenu notre attention. Nous avons choisi une entreprise qui conçoit et fabrique sur place, en France.

Ces nouvelles décorations sont des LED de dernière génération et donc moins énergivores.

Le coût total de l'investissement est de 9 000 € HT avant déduction d'un fonds de concours à hauteur de 50 % par Grand Châtellerault, pour la transition énergétique et la maîtrise de notre consommation d'énergie.

Ce renouvellement a permis de modifier et de rajouter des illuminations sur les hameaux de Ribes, Montgamé, Pied Sec, les Rabottes et sur la ZAC des Tuilas.

Au total, 16 nouveaux emplacements ont été créés.

Toujours dans l'esprit d'amélioration et de mise en valeur de la commune, nous avons choisi d'apposer cette année un sapin d'environ 3 m de haut devant la mairie, la décoration a été confectionnée par des élus.

Nous remercions l'équipe du service technique qui a participé à cette mise en place.



Comme chaque année, le Noël 2021 de Vouneuil sur Vienne a été féérique.

En partenariat avec la Municipalité, Jean-Pierre (VIVAL de Vouneuil) et son équipe de bénévoles nous ont offert des créations allant du petit bonhomme de neige au sapin géant en passant par l'igloo et ses personnages afin de contribuer à la magie de Noël. Nous les remercions.

Noël pour les enfants

Les années passées, le CCAS offrait un spectacle de Noël aux enfants.

En raison du Covid, cette année, il était difficile de l'organiser à la salle des fêtes.

A cette fin, le Père Noël est passé dans les écoles, afin de déposer au pied du sapin des jeux d'extérieur (échasses, équilibre...) qui serviront à tous.

Travaux sur les bâtiments communaux

Espace Couleurs

Suite à la démolition de l'ancien dojo situé à l'arrière du bâtiment « espace couleurs », une clôture grillagée a été mise en place en limite de voisinage. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GRAVELEAU pour un montant de 1095 €.



École maternelle du jardin d'images et mairie

L'entreprise de maçonnerie « Les Jollis Maçonnerie SARL » a effectué des travaux de réfection d'enduit sur un mur du bâtiment accueillant le RASED (école maternelle) qui était en très mauvais état. Elle a également effectué des reprises de maçonnerie sur les piliers se trouvant devant la mairie. Les travaux s'élèvent à 2 678 €.



Cimetière

Depuis un an, la croix du Christ dans le cimetière était absente. Le bois devenu trop usagé, elle n'a pas résisté à la tempête. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CROCHU pour un coût de 935 €.



Église

Sur le toit de l'église, il a été constaté qu'il y avait des ardoises défectueuses pouvant entraîner des infiltrations d'eau, ainsi que quelques pierres en mauvais état au dessus de la grande porte. L'entreprise DUVAULT est intervenue pour réaliser les différents travaux sur la toiture pour un montant de 2 426 €, et l'entreprise « Les Jollis Maçonnerie SARL » pour la réfection des pierres pour un coût de 520 €.



Le Four à pain de Ribes

Le Four à pain de Ribes à Vouneuil-sur-Vienne, restauré en 2015.

Projet :

Nous souhaitons soutenir la création d'une association afin de transmettre l'histoire du four à pain à nos jeunes et à toute génération ; mener diverses manifestations festives et culturelles (cuisson de pains avec des boulanger professionnels, repas, visites,...)

C'est pourquoi, si vous êtes intéressés pour échanger et proposer des idées ou tout simplement par simple curiosité, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Mme Annie POUPAULT-VAILLER :
06 31 14 86 51 habitante de Ribes
et conseillère municipale

Mme BEUCLER Élise :
06 13 92 16 80 habitante de Ribes
et conseillère municipale

Réunion publique
Samedi 12 mars
à 10h30
à la salle des fêtes
de Vouneuil-sur-Vienne



Nouveau commerçant

Un nouveau service est arrivé à Vouneuil-sur-Vienne.

Cendy'Zen de Fils, atelier couture et retouches s'est installé au 20 place de la Libération.

Elle vous accueille les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, ainsi que le samedi matin 9 h 30 à 12h, fermé le mercredi et dimanche.

Ourlets, retouche, confection et création artisanale, projets sur demande, n'hésitez pas à la contacter ou à vous rendre sur place.

Tél 06 11 70 95 27
<https://www.facebook.com/cendyzendefils/>

*Vous aimez un de vos vêtements ou autres qui sont mal ajustés ou abimés ?
Vous aimez les vêtements accessoires ou objets de décos individualisés et uniques ?
Je suis là pour en discuter avec vous et si vous le souhaitez je peux les retoucher ou les réaliser !*

Aux plaisirs de vous rencontrer, Cendy.

N°Siret 904 228 426 RM 86

*Cendy Zen de fils
Cendy Foulard
20 place de la Libération
86210 Vouneuil sur Vienne
06.11.70.95.27*

*Lundi 9h30/12h30 - 13h30/17h30
Mardi 9h30/12h30 - 13h30/17h30
Mercredi Fermé
Jeudi 9h30/12h30 - 13h30/17h30
Vendredi 9h30/12h30 - 13h30/17h30
Samedi 9h30/12h00
Dimanche Fermé*

*(INPS) imprimé par nos soins,
merci de ne pas jeter sur la voie public*



*Atelier couture
et retouches*

*Un ourlet ? Un projet ?
Osez me contacter !*

J'habite Vouneuil-sur-Vienne

Nouvel arrivant sur la commune, venez en mairie pour connaître toutes les informations utiles.

La mairie vous accueille :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30-12h et 14h-17h30,
mercredi 8h30-12h, samedi 9h-12h
(fermé le samedi en juillet et août)

05 49 85 11 48

Gestion des déchets

Rappel des Règles de sortie des ordures ménagères.

Il a été constaté des problèmes de sacs d'ordures éventrés et éparpillés à certains endroits dans la commune, probablement causés par les animaux domestiques.

Pour le bien être de chacun, il est impératif de les sortir uniquement après 19h le mardi et avant 5h le mercredi !

Distribution des sacs poubelle jaunes



**Un sac jaune
c'est Trié !**
Nouvelle Collecte

Cette année, la distribution
des sacs poubelle jaunes
se fera en Mairie
les samedis 26 mars et 2 avril 2022
de 9 heures à 12 heures.

Conciliateur de justice

M. AUTHÉ est le nouveau conciliateur de justice pour tous litiges de droit privé en remplacement de M. SEIGNEURIN.

Pour toutes demandes de rendez-vous,
vous devez appeler le secrétariat de Mairie
au 05 49 85 11 48 ou par mail :
vouneuil-sur-vienne@departement86.fr

Recensement militaire

Pour rappel, tous les jeunes français garçons et filles ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

- par internet sur le site www.service-public.fr
- à la mairie de votre domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Les agents du CSNJ

(Centre du Service National et de la Jeunesse) chargés des administrés sont joignables au numéro unique indispensable à toute demande : 09 70 84 51 51

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

SGA
Secrétariat général pour l'administration

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Contrôle assainissement non collectif

Un contrôle de bon fonctionnement des installations d'Assainissement Non Collectif (ANC) sera effectué par Eaux de Vienne - SIVEER au 1^{er} semestre 2022.

Une liste des techniciens est disponible au secrétariat de la Mairie.

Etat Civil - Extraits d'actes

Acte d'Etat Civil de naissance, mariage ou décès

Qu'est-ce que c'est ?

C'est la copie conforme à l'original de votre acte de naissance, de mariage ou de décès inscrit sur le registre d'état civil. Il est souvent demandé pour différentes démarches administratives et ne doit pas excéder 3 mois.

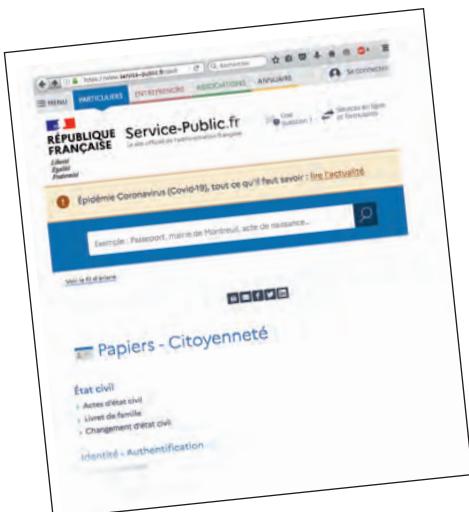
Où s'adresser ?

- Pour les naissances : la demande doit être faite auprès de la mairie du lieu de naissance de la personne concernée par l'acte
- Pour les mariages : la demande doit être faite auprès de la mairie du lieu de mariage.
- Pour les actes de décès : la demande peut être faite auprès de la mairie du lieu de décès OU de la mairie du dernier domicile du défunt.

Les pièces à fournir :

Vous avez la possibilité de faire une demande :

- par lettre écrite, pour recevoir votre extrait. Indiquer la date et le lieu, le nom et les prénoms ainsi que ceux des parents sur votre demande. Joignez avec votre demande une enveloppe affranchie à votre nom,
- directement sur le service en ligne : www.service-public.fr



Est-ce gratuit ou payant ? Ce service est gratuit.

Pour information :

La communicabilité des archives publiques permet à toute personne de demander la reproduction d'un acte de plus de 75 ans (depuis la date de clôture du registre) ou 25 ans après la date du décès de la personne concernée par l'acte.

Sensibilisation aux sites internet payants

Nous attirons votre attention sur un phénomène régulier qui est signalé par des usagers, en Préfecture ou auprès des services de police et de gendarmerie, qui concerne le choix de sites internet pour réaliser des démarches administratives.

Il s'avère en effet que de nombreux sites demandent une rémunération de leurs services rendus à l'occasion de la demande de réalisation de démarches. Des services sont ainsi proposés pour la complétude de dossiers tels CNI / passeport ou autres (permis, cartes grises, acte de naissance) moyennant soit un abonnement ou un forfait suivant la prestation.

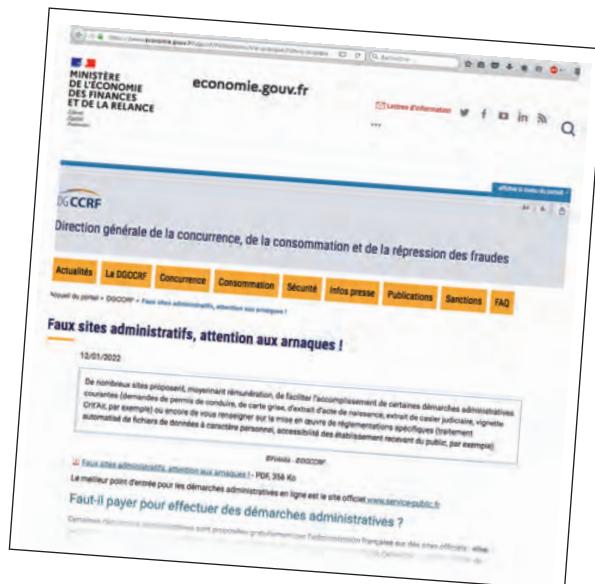
Or, la plupart d'entre eux sont cependant tout à fait dans la légalité (exemple : le site demarches.fr) mais ne sont pas des sites administratifs officiels.

Certes, c'est à l'usager qu'il appartient de bien lire les conditions de souscription et d'être extrêmement vigilant dès lors qu'il leur est demandé un paiement ; toutefois une mise en garde nous semble utile et nécessaire pour éviter tout désagrément ou abus.

Nous vous demandons de privilégier le site officiel de l'administration française pour l'accueil des particuliers (connaître vos droits, effectuer vos démarches) particulièrement pour leur pré-demandes de démarches dédiées aux permis de conduire, à l'immatriculation des véhicules et aux titres d'identité.

www.service-public.fr

Pour votre complète information, la DGCCRF propose un kit de communication sur son site Internet :
<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/faux-sites-administratifs-attention-aux-arnaques>



Vous pouvez aussi vous adresser aux espaces France services les plus proches (Loudun, Monts-sur-Guesnes, Moncontour, Pleumartin, Lencloître, Dangé-Saint-Romain) pour vous accompagner GRATUITEMENT dans vos démarches.



Maintien du bureau de la poste

Suite aux nombreux échanges sur le sujet postal depuis 2018, le choix de la Municipalité est de maintenir le statut du bureau de poste, dont les horaires seront adaptés à la fréquentation constatée.

Courant 2022, dans le cadre de la nouvelle organisation, le bureau de poste sera ouvert 12 heures par semaine.

Malgré la plage horaire réduite, le service public sera maintenu dans notre commune.

Fermeture du Pont de Bonneuil-Matours

Comme vous le savez sans doute, la réhabilitation du pont de Bonneuil-Matours a subi des problèmes sur une pile qui s'affaisse en rive droite.

Ce désordre implique un délai supplémentaire de fermeture d'au moins un an, soit fin 2022.

Cette fermeture va entraîner un surcroît de circulation sur la traversée de Vouneuil-sur-Vienne. Des itinéraires de déviation sont maintenus, par les ponts de Vouneuil et de Bellefonds.

Restons prudents et respectueux du Code de la Route pendant cette période.

Fermeture du Pont de Beaumont-Saint-Cyr

Le pont est fermé du 14 février au 15 avril. Cette fermeture engendre une circulation accrue dans le hameau de « Moussais ». La déviation de ce secteur demande une attention particulière aux usagers en raison des virages dangereux et de l'étroitesse de la voie communale.

Plan Vélo Grand Châtellerault

MOBILITÉS

**PLAN VÉLO
GRAND CHÂTELLERAULT**

RENCONTRES CITOYENNES - CONCERTATIONS

**VOUS SOUHAITEZ CONTRIBUER
AU DÉBAT PUBLIC
SUR LES ENJEUX LIÉS A LA MOBILITÉ
SUR
VOTRE COMMUNE VOTRE TERRITOIRE**

VENEZ PARTICIPER !!!
Inscrivez-vous en Mairie ou envoyez un mail à l'adresse
comiteusagersplanvelo@grand-chatellerault.fr
Pour être informé des actions et des prochaines réunions

**Ensemble
construisons
nos
déplacements
de demain**

GRAND CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Grand Châtellerault Aides financières pour l'amélioration de l'habitat dégradé ou inadapté

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault a décidé de mettre en place, dès avril 2022, et sur l'ensemble du territoire intercommunal, un Programme d'Intérêt Général (PIG), en partenariat avec le Conseil Départemental de la Vienne et l'État. Ce programme est orienté sur 2 thématiques : « Adaptation des logements à la perte d'autonomie » et « Lutte contre l'habitat indigne ».

Il s'adresse aux propriétaires de logements soucieux d'en améliorer la sécurité, le confort et la rentabilité grâce à l'octroi d'aides financières.

Il vise à favoriser la réhabilitation d'habitats dégradés (toiture en mauvais état, électricité dangereuse, humidité, escaliers instables...), et faciliter l'adaptation des logements au handicap et à la perte de mobilité (salle de bain, monte escaliers)

Ce programme a aussi comme objectif transversal de lutter contre la vacance des logements et de favoriser le maintien et l'accueil de nouvelles populations.

Ce dispositif permet aux propriétaires de logements, bailleurs ou occupants, de bénéficier d'aides financières allant de 55 à 80 %* du montant des travaux, sous certaines conditions**.

L'équipe pluridisciplinaire de la Maison Intercommunale de l'Habitat de Grand Châtellerault sera à votre écoute pour vous apporter gratuitement conseils et assistance dans le montage des dossiers de demandes de subventions et vous accompagner avant et pendant la durée des travaux.

*selon les projets, et sous réserve d'éligibilité

**dont les principales sont que les travaux doivent être menés par des professionnels et que le logement ait plus de 15 ans.



Maison Intercommunale de l'Habitat
1 square Gambetta
86100 Châtellerault
Mail : renovonsvotrehabitat@grand-châtellerault.fr
Tél : 05 49 93 00 05

Vacances et Familles : qui sommes-nous ?

Vacances & Familles favorise l'accès aux vacances pour tous et en particulier aux familles. Elle leur propose des solutions de vacances solidaires et s'appuie sur un réseau de bénévoles et de salariés engagés au cœur des territoires.



Vacances & Familles est une association loi 1901 agréée par le ministère du Tourisme. Elle repose sur trois piliers : l'éducation populaire, le tourisme social et familial, l'insertion.

Son objectif est de permettre à des personnes dont les conditions de vie défavorisent ou fragilisent, de partir en vacances.

Son originalité est d'accueillir et accompagner dans une démarche participative les bénéficiaires avant, pendant et après leur séjour. Cet accompagnement permet aux bénéficiaires ainsi soutenus d'accéder à une plus grande autonomie sociale et, donc, de contribuer à leur émancipation. Dans cette optique, Vacances & Familles propose des formules d'hébergement de type locatif (séjours libres, en demi-pension ou pension complète) qui comprennent des animations et des activités de proximité.

Plus d'informations sur www.vacancesetfamilles.org



Bénévolat

Nous recherchons des bénévoles qui auraient du temps à nous offrir pour des missions d'accueil de familles durant la période estivale, et sur des temps d'animations sociales, culturelles, sportives et conviviales.

Toute l'année, nous recherchons aussi des personnes pouvant donner de leur temps à distance, sur des temps administratifs (mise à jour de tableau, création d'outils divers...) et de communication (réalisation de supports par exemple).

Enfin, nous recherchons des personnes ayant un goût pour les activités manuelles. En effet, nous souhaitons récolter des objets fait mains pour valoriser le bénévolat, et pouvoir vendre ces objets sur des manifestations afin de récolter quelques dons. Nous accueillons également des stagiaires et des services civiques sur des courtes durées.



Familles

Les personnes intéressées pour partir en vacances peuvent nous contacter directement pour savoir si elles sont bénéficiaires de l'aide au départ. Si c'est le cas, elles seront accompagnées dans leur projet ou orientées vers les structures correspondant à leur projet.

Contact : s.canipel@vacancesetfamilles.org

Calendrier électoral 2022 les dates de l'élection présidentielle et des législatives

Les prochaines élections sont l'élection présidentielle en avril 2022 et les élections législatives en juin 2022.

Elles se dérouleront à la mairie de Vouneuil-sur-Vienne, quant à Montgamé, pas de changement.

Présidentielle

1^{er} tour : 10 avril 2022
2^e tour : 24 avril 2022

Législatives

1^{er} tour : 12 juin 2022
2^e tour : 19 juin 2022

*Sous réserve
d'éventuelles
modifications.*

Pour rappel, les dates limites d'inscription sur les listes électorales

Pour vous inscrire sur les listes électorales en ligne (via un compte service-public.fr ou FranceConnect) : www.service-public.fr/compte/se-connecter

Élection présidentielle

- En ligne : jusqu'au 2 mars 2022
- En mairie ou par courrier : jusqu'au 4 mars 2022

Élections législatives

- En ligne : jusqu'au 4 mai 2022
- En mairie ou par courrier : jusqu'au 6 mai 2022

Liste électorale 2022 :

vérifiez en ligne si vous êtes bien inscrit

Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter à l'élection présidentielle les 10 et 24 avril 2022 ainsi qu'aux élections législatives les 12 et 19 juin 2022 ?

Vérifiez votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur Service-public.fr -<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

Calendrier des manifestations

Sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.

Mars

- Samedi 5 : Soirée Diner-Spectacle - Comité d'animation.
- Samedi 12 : atelier découverte des ressources numériques de 10h à 12h - Médiathèque.
- Mercredi 16 : Clikékré atelier numérique de 15h à 17h - Médiathèque.
- Vendredi 18 : soirée jeux vidéos de 18h30 à 20h30 - Médiathèque.
- Samedi 19 : Commémoration.
- Mercredi 23 : L'heure du Conte ; il était une fois... à 17h - Médiathèque.

Avril

- Du 2 au 15 : Exposition « Les vouneuillois ont du talent » - Médiathèque.
- Dimanche 24 : Course du Pinail - Les Trotteurs du Pinail.
- Dimanche 24 : Grand Prix de Pied Sec, course cycliste - Les Copains de Pied-Sec.

Mai

- Samedi 7 : spectacle « Toc Toc Toc ! » par la Compagnie Chamboule Touthéâtre à 10h et 11h - Médiathèque.
- 8 mai : Commémoration.
- Mercredi 11 : Histoires à petits sons à 10h30 - Médiathèque.

Juin

- Dimanche 12 : Vide grenier sur la place - APE.
- Samedi 18 : Spectacle de théâtre - Foyer Education Loisirs.

Juillet

- Samedi 16 : Feu d'artifice et concert.
- Dimanche 17 : Assemblée des Abricots, Vide-greniers et randonnée pédestre.

Urbanisme Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en vous connectant sur le site dédié GNAU. Grâce à cette plate-forme de dépôt en ligne, vous n'avez donc plus besoins de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier, ni à la poste pour récupérer vos courriers en recommandés (seulement si la commune a bien la signature électronique...), les relations avec l'administration sont ainsi simplifiées et accélérées.

Comment faire ?

Ce dispositif vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier. Pour cela, vous devez :

- Créer un compte,
- Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...),
- Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet,
- Remplir le Cerfa correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires,
- Valider le dépôt de votre dossier, une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.

Après enregistrement de votre demande sur le Guichet Numérique, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique qui sera la preuve de la création de votre dossier. La Commune, où se dérouleront vos travaux, sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivrera un numéro d'enregistrement qui vous sera communiqué par mail.

Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous pourrez ainsi suivre l'instruction de votre demande en temps réel.

À NOTER

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier.

*Voici le lien pour accéder au GNAU :
<https://mesdemarches-urbanisme.grand-chatellerault.fr>*

Réunion d'information sur le dispositif de « Participation Citoyenne »



Le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur du dispositif « participation citoyenne » afin de faire participer la population de la commune à la sécurité de son environnement, en partenariat avec la Gendarmerie.

La lutte contre la délinquance et notamment contre les vols constitue une priorité pour les services de l'État.

En mobilisant notamment les élus et la population, le concept fondé sur la solidarité de voisinage, consiste à associer les habitants à la sécurité de leur quartier et vise à développer un comportement de nature à mettre en échec la délinquance. Le protocole est encadré par la Gendarmerie.

Vous êtes conviés à la réunion de présentation du dispositif par la Gendarmerie.

**Le MARDI 15 MARS 2022
à 18h30 à la salle des fêtes
de Vouneuil sur Vienne**



Si vous ne pouvez pas participer à la réunion d'information mais que vous avez envie de contribuer à la sécurité de votre quartier en devenant « citoyen référent », contacter monsieur Bruno DANTIN, conseiller municipal en charge du dispositif de « participation citoyenne.

Incivilité déjections canines Rappel des règles

Nous sommes trop souvent sollicités par des plaintes d'habitants gênés par des incivilités concernant des déjections canines sur les trottoirs de la commune.



Il est demandé aux détenteurs d'animaux domestiques, et notamment les chiens, de respecter la voie publique et de ramasser systématiquement les déjections de leur compagnon à quatre pattes.

Un distributeur est à votre disposition sur la place de la Libération. Pour rappel, un arrêté portant réglementation sur la circulation des animaux domestiques et la sauvegarde de l'hygiène publique, ARRÊTÉ n° 2021-067 en date du 19 février 2021 a été pris par la municipalité de Vouneuil-sur-Vienne.

<http://www.vouneuil-sur-vienne.fr/index.php/vie-economique/486-circulation-des-animaux-domestiques>

Cet arrêté prévoit entre autres, que les animaux domestiques, doivent être tenus en laisse sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés appartenant à la commune (article 7 de l'arrêté) que les déjections canines doivent obligatoirement être ramassées par les propriétaires de chien...

Le non-respect de ces directives entraînera les sanctions prévues aux lois et règlements en vigueur.

Un geste simple et responsable pour un cadre de vie propre.

Etat Civil 2021

Ils ont dit OUI

- DELOUME Guillaume et LEBEAULT Céline, Chantal, Aline 26/06/2021
- FUZEAU Julien, Gilbert, Michel et LEGROS Léonore 10/07/2021
- MÈCHE Nicolas, Maurice, Emile, André et NICOLLEAU Laetitia, Jacqueline, Agnès 10/07/2021

Bienvenus les bébés

- PINDRAIS Noé, Charly, Alain 22/03/2021
- ROLLE-MILAGUET Billy, Ruben 18/04/2021
- DUMAS Capucine 18/04/2021
- CADET Lucie, Anna 04/06/2021
- THIBAULT Maxine, Louise 22/06/2021
- DECOURT Elisabeth, Rose 07/09/2021
- CHAUVEAU Malone, Albert 14/12/2021

Ils nous ont quittés

- AUGEARD Jacques, Jean, Marcel - 09/01/2021
Époux VENAUT Dany, Martine
- ROBERT Madeleine, Suzanne - Célibataire - 20/01/2021
- CHARTIER Raymond, Gaston - 17/02/2021
Veuf Jeannine CHARTIER
- ANTIGNY Simonne, Marie-Madeleine - 23/02/2021
Veuve Raymond, Auguste, Marcel POIDEVIN
- BILLAI Gisèle, Marie-Louise, Georgette - 05/03/2021
Veuve Jehan, Michel LASSALLE
- TOMASIK Michel, Pierre - 12/04/2021
Epoux Teresa, Zofia WOJCIK
- MIGNON Danielle, Marie-Claire - 29/05/2021
Veuve Gabriel, Georges, Michel PORTIER
- RENAUD Jean Paul - 10/06/2021
Veuf Jacqueline, Georgette, Lucienne BROSSARD
- BOUTIN Jean-Claude - 21/06/2021
Divorcé Josiane, Pierrette, Ghislaine BLET
- JOLY Madeleine, Alberte - 19/08/2021
Veuve Francis, Jean, Marcel BERNARD
- FRACZ Anna - 28/08/2021
Veuve Georges, René, Marcel MORISSET
- MARTIN Suzanne, Danielle - 07/09/2021
Épouse Yvon, Robert GUYONNET
- KENTELL Philippe, Hubert - 07/09/2021
Époux Féréoline, Lucienne, Monique VOILLEQUIN
- GUILLEUX Alain, Claude, Lucien - 30/09/2021
Divorcé Marie-Hélène, Louise VITRÉ
- PIDOUX Jean-Pierre, Raymond - 13/10/2021
Époux Alice, Alphonsine, Madeleine CHASSIER
- TAMM Janine, Marie - 19/10/2021
Veuve Michel, Charles, Robert BOURREAU

Conformément à l'article 38 de la loi du 6 janvier 1978 modifié, seuls sont mentionnés les événements pour lesquels les familles ont donné leur accord.

Le petit journal

La vie associative

► APE

Bonjour à tous et à toutes

Lors des derniers mois, l'APE a organisé plusieurs événements. Le 31 octobre, nous avons proposé une après-midi halloween à l'espace couleurs. Les enfants accompagnés de leurs parents sont venus déguisés. Durant cette après-midi, ils ont pu participer à plusieurs ateliers (maquillage, loisirs créatifs, boîtes mystères, décoration de citrouilles, concours photo, tombola). Ils ont pu également se retrouver autour du stand buvette pour un verre et un gâteau. Puis, au mois de novembre, nous avons procédé à une commande groupée des madeleines Bijou, que nous avons distribuées par le biais de l'école.

Le même mois, nous avons organisé une bourse aux jouets qui s'est déroulée sur deux jours le 27 et 28 novembre à la salle des fêtes. Nous tenons à remercier nos bénévoles de cet événement Clémence, Emeline, Céline, Sandrine, Mélina.

Nous avons également proposé une vente de sapins de Noël de Dordogne qui a eu lieu le 2 décembre.

Plusieurs événements auront lieu en 2022. En ce moment, nous organisons une tombola où les lots sont une console switch ainsi que des places pour le Puy-du-fou et le Bioparc, dont le tirage au sort aura lieu le 4 mars.

Au mois de mars, nous organiserons de nouveau une commande groupée de madeleines Bijou. Si vous êtes intéressés vous pouvez nous joindre à tous moments par mail apevouneuil@gmail.com, sur notre page Facebook ou par téléphone au 06 62 88 44 85.

Puis d'ici la fin de l'année, d'autres événements arriveront tels qu'un vide greniers, une kermesse et autres.

Nous reviendrons vers vous plus tard pour ces derniers.

- 12/06/2022 : Vide grenier sur la place.

Président : Adrien DESBOURDES

Vice-Présidente : Emilie PARIS

Secrétaire : Maud GRATEAU

Vice-secrétaire : Sandra TAUHIRO

Trésorière : Adrienne MARCHAUD

Vice-Trésorière : Vanessa DUVAUDET

► Foyer Education Loisirs

Dès le 7 janvier, une activité « Éveil danse » a commencé. Elle s'adresse aux enfants de 4 à 7 ans et a lieu dans la petite salle du gymnase.

Date à retenir :

Un spectacle de théâtre le samedi 18 juin à la salle des fêtes.

► Comité d'Animation

L'année 2021 s'est terminée sur une note positive pour le Comité avec la reprise des animations et des participants au rendez-vous. Nous démarrons donc 2022 dans un état d'esprit serein et avons débuté l'année avec notre désormais régulière « Après-midi Dictée ».

Le programme se poursuit avec comme prochaine grande étape notre traditionnelle soirée Diner-Spectacle, le samedi 5 mars. Une fois encore, nous nous plions en quatre pour vous proposer un divertissement de qualité avec des artistes talentueux qui vous ferons passer une soirée des plus agréables.

Nous poursuivrons ensuite en avril avec une chasse aux œufs complètement repensée et une chasse au trésor également renouvelée, en mode « Escape Game ».

N'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre ou pour toute information à :

comitedanimation.vouneuil@gmail.com

ou sur Facebook : [@comitedanimationvouneuil](https://www.facebook.com/comitedanimationvouneuil).



► Compagnie des Archers du Val de Vienne

Une saison qui redémarre

Avec 41 licenciés, jeunes et adultes, la Compagnie des archers du Val de Vienne (CAVV) a repris presque normalement ses activités depuis le mois de septembre dernier.

Entraînements à Vouneuil et Naintré et école de tir les mardis et samedis ont repris leurs droits pour le plus grand plaisir de tous.

Grâce à une école de tir forte de 26 jeunes et moins jeunes archères et archers, encadrés par leurs entraîneurs diplômés, les résultats ne se font pas attendre puisque Yohann Girault en catégorie jeunes et Brigitte Kerviel en adultes ont été sacrés champions départementaux fin janvier à Châtellerault.

Les grades de progression ont permis aux moins de 10 ans d'obtenir avec succès leurs premières « plumes » de couleur.

Les petites mains et gros bras du club se préparent maintenant à monter le pas de tir couvert sur le terrain extérieur avec le soutien de la municipalité de Vouneuil. Celui-ci devrait être opérationnel pour la saison estivale. Une vraie plus-value pour le club comme le signale notre président Stéphane Savattier, en plus des salles et de notre terrain de parcours sur le site du moto-cross.

Contact :
06 50 25 24 03 ou vouneuilltiralarc@gmail.com



► CPIE Seuil du Poitou

Ne pas passer à côté de l'essentiel...

Depuis 35 ans le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Seuil du Poitou développe ses actions de sensibilisation liées aux enjeux environnementaux et de la transition écologique en direction de tous les publics : enfants, jeunes et familles.

Implanté au Moulin de Chitré à Vouneuil-sur-Vienne, le CPIE Seuil du Poitou est une association locale à envergure départementale qui intervient auprès des écoles, collèges, lycées, accueil de loisirs et collectivités ou entreprises de la Vienne en s'appuyant sur la richesse naturelle du territoire, et tout particulièrement celle de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail.

Observer et comprendre la diversité floristique et faunistique qui forme nos écosystèmes afin de mieux les protéger en adoptant des comportements écocitoyens, constituent les enjeux de nos actions de sensibilisation, essentielles à un avenir responsable et durable.

- Pour une reconnexion à la nature : sortir, se ressourcer, aiguiser ses sens dans et avec la nature ;
- Pour une exploration des écosystèmes et de leurs interactions avec les activités humaines : « Pour bien agir, il faut bien connaître » ;
- Pour changer les pratiques et relever le défi de la transition écologique, à travers des actions individuelles (devenir écocitoyen) ou collectives (entreprises, collectivités territoriales, associations).

Toute l'équipe du CPIE Seuil du Poitou, élu-e-s, bénévoles et salarié-e-s se joignent à moi pour souhaiter à toutes les Vouneuilloises et Vouneuillois, ainsi qu'aux Tritons marbrés, Rainettes arboricoles, Linottes mélodieuses, Campagnols amphibiens, Azurés des mouillères et tous leurs ami-e-s, une belle et heureuse année 2022.

Comme pour toute association, le bénévolat est une ressource indispensable au développement de nos actions. Vous êtes sensibles à notre projet ? Rejoignez-nous, tout naturellement !

Pour nous contacter :
contact@cpie-poitou.fr
ou par téléphone au 05 49 85 11 66
Carl Güdel - Directeur

► GEREPI : Réserve Nationale du Pinail

19 500 visiteurs sur le Pinail en 2021



Découverte des libellules du Pinail © Pascale Tinland

La réserve naturelle a battu un record de fréquentation l'année dernière : le sentier de découverte a été parcouru par 19 500 personnes dont près de 7 000 en juillet et août. Les nombreuses visites et animations proposées gratuitement par GEREPI rencontrent du succès, d'autant plus avec les évènements marquants de l'année : la fête des 40 ans de la réserve et la reconnaissance mondiale du Pinail. L'offre d'activités a été multipliée par trois : une 100aine d'animations pour plus de 2 000 personnes. Et au niveau des scolaires, le CPIE Seuil du Poitou a sensibilisé environ 1 000 enfants.

Le plein d'activités nature pour 2022

Pendant les vacances de printemps, d'été et d'automne, GEREPI ouvrira le chalet d'accueil et proposera 3 activités par semaine, gratuites et pour toute la famille. Une sortie nature est également prévue tous les mois tandis que le sentier de découverte et la visite interactive restent en accès libre toute l'année. Le programme est consultable sur <http://www.reserve-pinail.org/events/>.

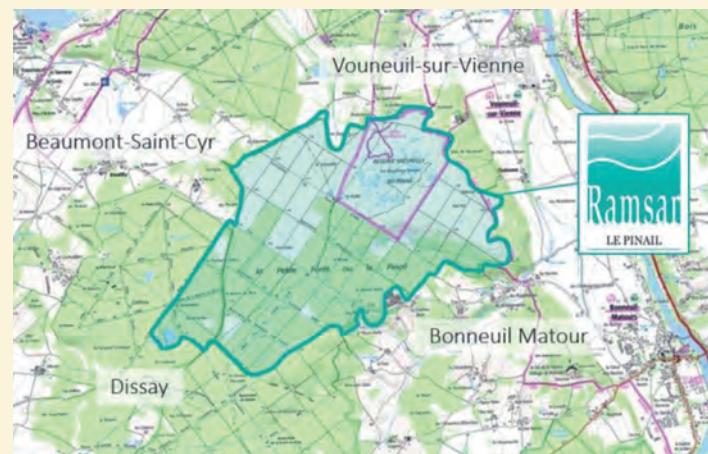
Retour sur la cérémonie de labellisation Ramsar

Les 19 et 20 novembre 2021, la commune de Vouneuil-sur-Vienne a accueilli plus de 120 élus et habitants pour célébrer la reconnaissance mondiale des landes et mares du Pinail. Les autres communes d'emprise du site (Bonneuil-Matours, Dissay et Beaumont-St-Cyr) ainsi que Grand Châtellerault, Grand Poitiers et le Département,



Découverte matinale du Pinail © Yann Sellier

ont témoigné de l'importance de ce patrimoine naturel et du travail mené par GEREPI et les autres gestionnaires, qui contribuent à la qualité et à la dynamique du territoire. La Préfète de la Vienne et la vice-présidente de Ramsar France, Mme Castelnau et Mme Tuffnel, ont remis un diplôme à chacun d'entre eux : le Pinail est officiellement un site majeur pour la biodiversité à travers le monde ! L'ambition est également de faire du Pinail un lieu incontournable d'éducation à l'environnement et pour cela, un autre projet est en perspective : la construction d'une maison d'accueil du public.



Pour faire découvrir les paysages originaux du Pinail, de cette ancienne carrière de pierre meulière, mais aussi pour présenter les activités qui sont aujourd'hui menées (restauration de milieux naturels, exploitation du bois, animations pédagogiques, suivi d'espèces protégées, etc.), l'ONF, la LPO et GEREPI ont organisé plusieurs randonnées et visites. Une dynamique qui se poursuivra en 2022.



Remise des diplômes à l'ensemble des partenaires.

► Le P'tit Prince

Association intercommunale « Le P'tit Prince »



RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance « Dessine-moi un mouton » est géré par l'association intercommunale (loi 1901) « Le P'tit Prince », et est un service itinérant de l'association. Son financement provient de ses adhérents ainsi que des différents partenaires : la CAF, la MSA, et les cinq communes associées (Archigny, Availles en Châtellerault, Bonneuil-Matours, Monthoiron, et Vouneuil sur Vienne).

Le Relais Petite Enfance, c'est un lieu ressources pour :

- **Pour les parents à la recherche d'un mode de garde :** Information sur les différents modes d'accueil du territoire, Mise à disposition de la liste des assistants maternels du territoire avec leurs disponibilités (en fonction des transmissions faites au RAM par les assistants maternels)
- **Pour les parents-employeur :** Information d'ordre général, droits et devoirs relatifs à la convention collective pour l'employeur et le salarié, modalités d'exercice du métier d'assistant maternel, modèles de documentation et de fiches pratiques officiels, Orientation vers les instances spécialisées pour les questions spécifiques
- **Pour les assistants maternels :** Soutien à l'exercice du métier et accompagnement à la professionnalisation des assistants maternels ; ateliers d'éveil (deux groupes par matinée, quatre matinées par semaine, hors vacances scolaires, à Vouneuil, Cenon, Bonneuil et Availles), journal du relais, soirées à thème, biblio'sac, accompagnement à la formation... Information par mail des événements petite enfance sur le territoire (soirées à thèmes, animations, formations, bourses puériculture,...)
- **Pour les enfants de 0 à 3 ans et leur assistant maternel :** Accompagnement dans la relation parents-enfants-assistant maternel

Permanence téléphonique et sur rendez-vous les mercredis entre 14 h et 19 h.

Rendez-vous possibles sur d'autres créneaux selon disponibilités.

Informations et contacts

Responsable Animatrice du Relais Assistants Maternels
Laurence FRADIN (Educatrice de Jeunes Enfants)
Espace Couleurs - Place de la Libération
86210 Vouneuil-sur-Vienne
05 49 85 08 82
relais.lepetitprince@gmail.com



ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL

L'accueil de Loisirs Maternel est sous la responsabilité de l'association intercommunale (loi 1901) « Le P'tit Prince ». Il a pour mission l'accueil des enfants de 3 à 6 ans, à la fois sur le temps extrascolaire des petites et grandes vacances, mais également sur les mercredis après-midi.

Il est situé soit dans les locaux de l'école maternelle « Maurice Fombeure » à Bonneuil-Matours (les mercredis, les vacances d'Hiver et juillet), soit dans les locaux de l'école maternelle « Le Jardin d'Images » à Vouneuil-sur-Vienne (vacances de Toussaint, Printemps et Août).

L'Accueil de Loisirs Maternel, c'est

- Construire ses vacances en choisissant ses activités selon ses envies et ses besoins,
- Découvrir de nouveaux copains, de nouveaux lieux, de nouveaux jeux,
- Le plaisir de vivre en toute tranquillité,
- Partager des expériences originales et enrichissantes,
- Prendre le temps de grandir à son rythme en toute sécurité avec les autres,
- Vivre ses minis projets et ses vacances et les faire partager à son entourage à la maison,
- Se sentir en toute sécurité physique, morale ou affective.

Permanence et contacts

Directrice de l'Accueil de loisirs Maternel :

Mme Katia ALBERT

(Educatrice Spécialisée, Professionnelle de l'enfance et de la relation)

Rencontres possibles les mercredis à Bonneuil, et sur les vacances scolaires sur rendez-vous.

*Portable 06 07 24 22 67
asso.lepetitprince@outlook.fr*



LAEP « La Roulotte du P'tit Prince »

Le LAEP est un Lieu d'Accueil Enfants/Parents itinérant ouvert à tous les enfants de la naissance à 6 ans, accompagnés de leurs parents ou ayant un lien de parenté.

C'est un espace de jeux et de rencontres pour les familles, financé par la MSA et la CAF (suivant le référentiel sur les modalités d'accueil des LAEP sur le site monenfant.fr) et les communes partenaires.

5 communes mettent à disposition un lieu adapté à l'accueil du jeune enfant et de sa famille : Availles-en-Châtellerault, Archigny, Bonneuil-Matours, Monthoiron, Vouneuil-sur-Vienne.

Le Laep « la Roulotte du P'tit Prince » s'arrête tous les 15 jours dans une de ces communes. Le temps d'accueil est de 9h à 12h. C'est un temps libre où les familles arrivent et repartent quand elles le décident.

Chaque enfant reste sous la responsabilité de son accompagnant, même si celui-ci est aussi là pour « souffler un peu » en laissant son enfant sous la surveillance d'autres adultes.

Le LAEP est un espace de jeux aménagé. Les jeux et jouets sont adaptés à l'âge des enfants accueillis. Le jeu est indispensable pour l'éveil et les apprentissages et la socialisation des enfants. Le parent est libre de jouer avec son enfant.

L'adhésion à l'association du P'tit Prince est à votre guise de 15 euros par famille, pour soutenir l'association et pouvoir bénéficier de tous ses services (Relais Petite Enfance, Accueil de Loisirs, Café des parents et Lieu d'Accueil Enfants Parents)

Informations complémentaires (dates, lieux...)

facebook : Association Intercommunale Le P'tit Prince

mail : laep.lepetitprince@outlook.fr

tel : 06 81 38 95 21

Accueillantes : Bénédicte Letexier (kinésithérapeute) et Cécile Moretti (Educatrice de jeunes Enfants)

La Roulotte s'arrête certainement près de chez vous, alors à bientôt avec votre enfant !



REAAP Réseau D'Ecoute D'Appui et D'Accompagnement des Parents « ACTIONS FAMILLES »

Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents est géré par l'association intercommunale (loi 1901) « Le P'tit Prince », et orchestré par une charte nationale.

Les Actions familles ont pour objet : l'accueil, l'écoute, l'information et l'orientation des parents du canton de Vouneuil sur Vienne. Une professionnelle de l'enfance et de la relation est présente pour accompagner le débat entre les parents, ou renseigner, guider ou encore orienter au besoin.

Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents, c'est :

- Soulager la fonction parentale
- Valoriser les rôles compétences des parents
- Enrichir et valoriser les connaissances en matière de parentalité
- Partager de l'information utile à la famille
- Proposer des services utiles à la famille
- Veiller à la prise en compte de la diversité des structures familiales
- Favoriser les relations entre les parents, et ainsi rompre l'isolement de certains.
- Participer à l'animation du canton de Vouneuil-sur-Vienne (sur les communes d'Archigny, de Bonneuil-Matours, de Monthoiron, d'Availles-en-Châtellerault et de Vouneuil-sur-Vienne).
- Des rencontres familles toute l'année sur l'ensemble du territoire

Les rencontres s'adressent aux parents ou à toute personne en recherche d'information et d'orientation en questionnement ou en difficulté sur tous les thèmes de l'éducation et de la vie familiale.

Informations et contacts

Coordinatrice REAAP / Cafés Parents : Mme Katia ALBERT
(Educatrice Spécialisée, Professionnelle de l'enfance et de la relation)
Portable 06 07 24 22 67 / Mail : asso.lepetitprince@outlook.fr

L'ASSOCIATION un Espace de Vie Sociale

Chargée de la communication, de la diffusion des actions de l'association et de leur mise en œuvre, de la mise en lien entre les structures et le bureau de l'association, entre l'association et ses partenaires et de la mise en œuvre d'actions d'animations locale en lien avec la petite enfance sur le territoire des 5 communes partenaires de l'association, une interlocutrice !

L'association est un espace de vie sociale, vous pouvez la solliciter pour toutes les raisons !

N'hésitez pas !

Contactez :

Mme Katia ALBERT

Directrice générale / Coordinatrice Actions familles /

Directrice Accueil de Loisirs Maternel

DEES / CAFERUIS/ Thérapeute en Relation d'Aide

ASSOCIATION LE P'TIT PRINCE

Espace Couleurs - Place de la libération

86210 Vouneuil-sur-Vienne

Portable 06 07 24 22 67 /

asso.lepetitprince@outlook.fr

► Les Amis de Kindi

2021 : Les 20 ans de l'association « les Amis de Kindi »

Compte tenu de la pandémie, cela s'est fait discrètement et en deux temps.

Tout d'abord, à Kindi, le 15 janvier, un vendredi après-midi festif a pu se tenir grâce à la collaboration de 5 professeurs et de l'administration.

Les élèves volontaires ont pu concourir soit en trouvant un conte ou en réalisant un dessin.

2 élèves conteurs ont été primés parmi 5 retenus et également 3 sur 5 en dessin.

C'est l'ADAK en la personne de Martine Maulny qui a remis à ces jeunes, l'attestation du prix à recevoir à la rentrée suivante - 10000Fcfa (16 €) si passage dans la classe supérieure.

Deux bogolans ont été réalisés par des femmes de Beog Neere pour le lycée départemental et aussi pour le collège Camille Guérin de Vouneuil sur Vienne.



La pandémie continuant, cela n'a pas permis de fêter comme il se devait les 20 ans en France. Cependant, le 1^{er} juillet, une délégation franco-burkinabè a été reçue par l'administration, Christèle Carissan, Mme Jumeau et un groupe d'élèves, Kouakou Kafando, à l'origine du partenariat de 1993, Toumani Kougnaté, conteur, Cécile Boissonneau, ancienne élève qui a participé au camp chantier de reboisement en 1997, Martine Maulny et Brigitte Eraud de l'ADAK.

Les contes, les dessins, le bogolan ont été remis en main propre aux intéressés (voir NR du 6 juillet 2021).

Le souhait de correspondre avec des collégiens du lycée de Kindi s'est concrétisé après le retour en novembre 2021 (NR du 30 novembre) car la présidente et Louise Marie Bouzique sont revenues de leur mission de 6 semaines à Kindi, avec du courrier pour des élèves français.

► Les Copains de Pied Sec

Date à retenir :

- Dimanche 24 avril 2022 : : Grand Prix de Pied Sec, course cycliste.
- Dimanche 17 Juillet 2022 : Assemblée des Abricots, Vide-greniers et randonnée pédestre.

Stanislas DAVID, Secrétaire
asso.lescopainsdepiedsec@gmail.com

► Les Globe Trotteuses

Les Globe Trotteuses tiennent à remercier les exposants, les visiteurs et les randonneurs vouneuillois présents à leur journée « Bien-être et détente » le 10 octobre 2021 à Vouneuil sur Vienne, ainsi que la municipalité pour son soutien.

Grâce à cette mobilisation, elles ont pu remettre un don de 320 € au profit d'Octobre Rose.

La 2^{ème} édition est prévue le 16 octobre 2022 !
L'association continue son action solidaire en participant au Raid des Étoiles du Verdon du 19 au 23 juin 2022, raid sportif 100 % féminin en soutien à « Petits Princes » pour aider les enfants malades à réaliser leur rêve.

*Suivez leurs aventures sur Facebook et Instagram
« Les Globe Trotteuses ».*

Sophie Caille - Présidente de « Les Globe Trotteuses »



► Les Trotteurs du Pinail

Les Trotteurs du Pinail organisent la 5^{ème} édition de la Course du Pinail, course nature chronométrée. Elle se déroulera le dimanche 24 avril 2022. Le départ se fera au stade de Vouneuil sur Vienne. Plusieurs circuits sont proposés :

- 8 et 12 km : départ 9h30
- 19 km : départ 9h

A chaque inscription, 1€ sera reversé à l'association **Le LASO Tulipa**. C'est une association caritative, de solidarité envers toute personne qui a besoin d'aide pour surmonter les fractures d'une vie, besoin de se ressourcer, de sortir de l'isolement, de retrouver du lien social et de la convivialité, de se reconstruire, en particulier après une longue période de soins suite à une maladie chronique invalidante type cancer...

Renseignements :

lestrotteursdupinail.com

lestrotteursdupinail@gmail.com

Christine AUTIN 06 88 87 58 83

L'association recherche des bénévoles pour être signaleurs sur le parcours le matin de 8h à 12h. Chaque bénévole doit être âgé de plus de 18 ans, être détenteur du permis de conduire et disposer d'un pass vaccinal le jour de la course.



► Les laboureurs de Montgamé

En raison de la crise sanitaire, l'association vous informe de l'annulation du Banquet de Montgamé qui devait se dérouler le samedi 26 février 2022.

Bien entendu nous serons de retour pour le banquet de 2023, espérons-le.

Sous la présidence de Madame BOIREAU Joëlle



► Vouneuil Bonneuil Volley Ball

Avec 15 licenciés et 2 équipes le club passe une très bonne saison, l'équipe 1 est actuellement 2^{ème} du classement d'accession régionale, l'équipe loisir est en milieu de tableau départemental et peut prétendre aux Play off. Les entraînements sont le Mardi à 20h30, nous pouvons accueillir tous les joueurs, joueuses de plus de 16 ans ayant déjà des bases de volley.

Les matchs sont le vendredi soir 21 h avec une ambiance très chaleureuse quand le public est au Rendez-Vous.

Président Giraud Nicolas 0666373839



► Secteur Jeunes

La Rentrée du Secteur Jeunes

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, les animateurs du Secteur Jeunes mettent en place des activités pour veiller au bien-être émotionnel des jeunes et privilégier les moments de partage dans le strict respect des consignes sanitaires (cuisine, goûters, jeux, activités en pleine nature).

Les vacances d'automne ont été l'occasion pour les jeunes de se réunir autour d'un projet sur la Sexualité et le Genre.

Ce projet a permis à un groupe de 7 adolescents de préparer un court-métrage sur le sujet. Les jeunes ont également pu découvrir les arts du cirque grâce à la compagnie « Zéro.Cirque » en résidence pendant la première semaine des vacances.

Pour les fêtes de fin d'année, le Secteur Jeunes a été ouvert trois après-midis afin de proposer des temps conviviaux pour les adolescents inscrits.

L'année 2022 sera ponctuée de nombreux projets. Dans une volonté de permettre aux jeunes de s'exprimer et de développer leurs capacités, les animateurs du Secteur Jeunes restent à l'écoute de toutes les demandes et envies des adolescents et sont présents pour les accompagner dans la réalisation de projets qui leur tiendraient à cœur.

Christine AUTIN

Communauté d'Agglomération
de Grand Châtellerault

Responsable de la Médiathèque

Antoine de St Exupéry

86210 Vouneuil sur Vienne

Tél. 05 49 85 59 64

<http://mediatheques.grand-chatellerault.fr>

Mercredi 10h-12h/14h-18h

Vendredi 15h-18h30

Samedi 10h-12h30

MARS



Soirée jeux vidéos de 18h30 à 20h30 vendredi 18 mars

Chauvez vos pouces, dégainez les manettes et faites monter la fièvre du jeu !

Passons en mode PS4 et Switch à la médiathèque.

Pour tous dès 11 ans
Sur inscription
(limité à 10 personnes)

Atelier découverte des ressources numériques de 10h à 12h Samedi 12 mars

Atelier de découverte et d'accompagnement de l'offre numérique de la médiathèque. Emportez votre tablette, liseuse ou ordinateur portable pour un accompagnement sur place. Public : ados-adultes



Clikékré atelier numérique de 15h à 17h mercredi 16 mars

Du livre au papier ou du papier au livre, il n'y a qu'un clic !

Pour tous dès 7 ans

Sur inscription (limité à 5 personnes)



L'heure du Conte ; il était une fois... à 17h mercredi 23 mars

Ouvre grand tes yeux et tes oreilles pour profiter des histoires d'écrans.

Pour tous dès 3 ans -
Sur inscription

Du 2 au 15 avril :

Exposition « Les vouneuillois ont du talent »

Présentation des activités des sections couture, arts plastiques et loisirs créatifs du Foyer d'Education et de Loisirs de Vouneuil sur Vienne

MAI

Spectacle « Toc Toc Toc ! » par la Compagnie Chamboule Toutbâtre à 10h et 11h samedi 7 mai



Un grand livre qui s'anime quand on tourne les pages. Des décors qui surgissent, des trappes qui s'ouvrent, le tout accompagné de bruitages. Un tendre voyage au fil des saisons avec toutes sortes d'animaux. Toc, Toc, Toc ? Qui est derrière la page ? Un spectacle en musique et tout en papier qui s'appuie sur les 4 saisons et des classiques de la littérature jeunesse.

Pour tous dès 1 an - sur inscription

Histoires à petits sons à 10h30 mercredi 11 mai

Une histoire lue et mise en musique avec la bibliothécaire et un professeur de musique du Conservatoire Clément Janequin de Châtellerault
Pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents - sur inscription

► Action Emploi



ACTION EMPLOI vous propose en fonction de vos compétences :

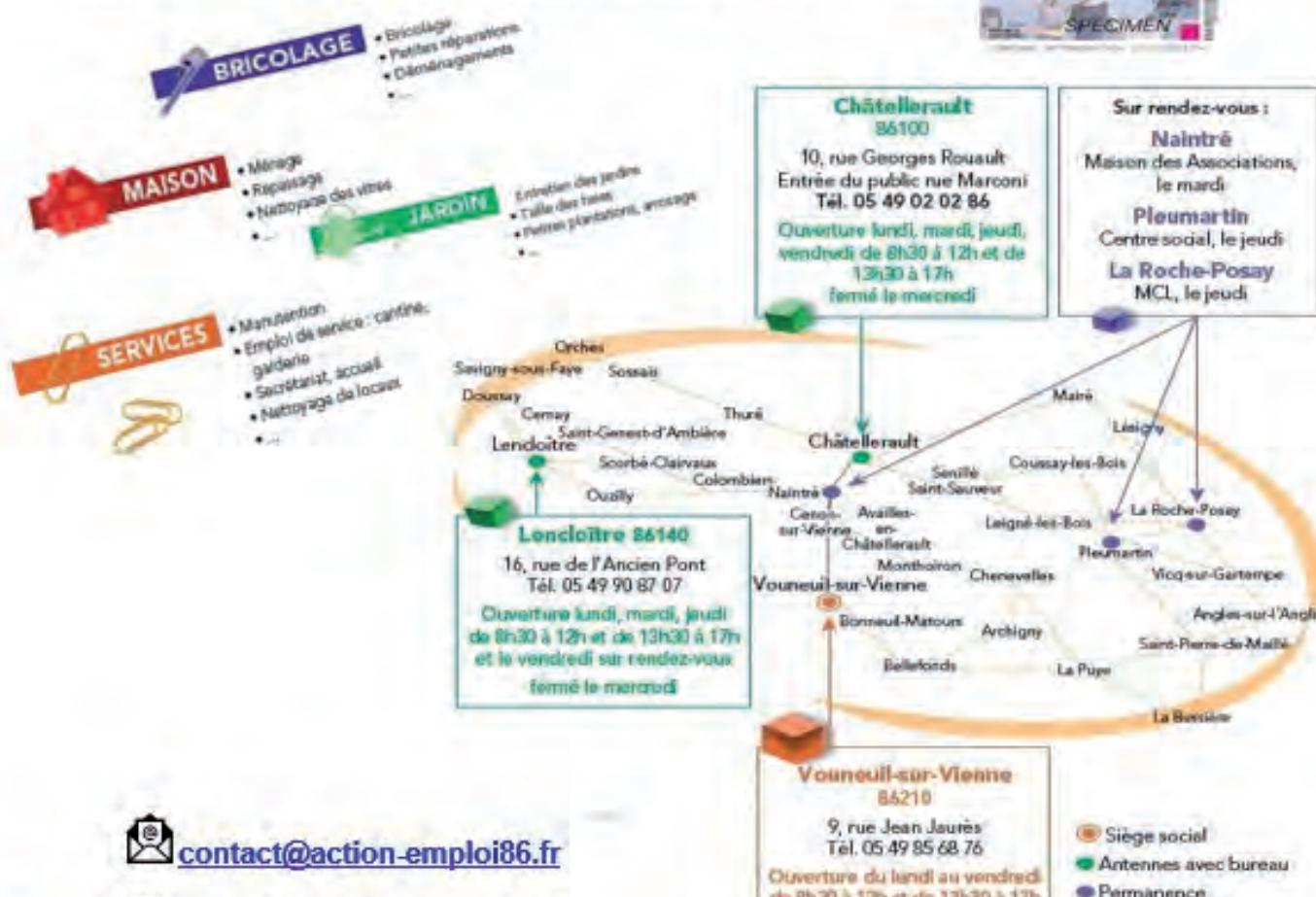
- Des missions ponctuelles ou régulières rémunérées auprès de particuliers, associations, collectivités, entreprises.
- Un suivi personnalisé de votre parcours.

Pas
d'augmentation
des tarifs en
2021

Vous recherchez du personnel !

ACTION EMPLOI vous propose :

- La personne avec les compétences nécessaires pour répondre à vos besoins
- De se charger de toutes les formalités administratives : contrat de travail, salaires, bulletin de paie, charges sociales...
- De recevoir une facture mensuelle correspondant à vos demandes
- Pour les particuliers réduction ou crédit d'impôt jusqu'à 50% (selon loi de finances en vigueur)
- Possibilité de nous régler par chèque, virement ou avec les CESU Préfinancés



contact@action-emploi86.fr



<https://www.action-emploi86.fr>



<https://www.facebook.com/AssociationActionEmploi>



► ADMR

Association ADMR de Bonneuil-Matours

en action pour tous
depuis plus de 65 ans



* 7 bénévoles

* 26 salariés

* 183 clients

* 26 932 * d'interventions

• Donnez du sens à votre engagement, devenez bénévole à l'ADMR

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ?

Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble !



• Choisissez un job qui a du cœur, devenez salariés à l'ADMR

Envoyez votre CV et lettre de motivation à l'adresse recrutement86@fede86.admr.org

Association ADMR de Bonneuil-Matours

📍 MFR du Val de Source - 86210 BONNEUIL MATOURS
📞 05 49 02 50 84
✉️ info.assobonneuil.fede86@admr.org

Les services proposés
par l'association :

- Aide à domicile
- Soins à domicile
- Actions de prévention de la perte d'autonomie
- Transport accompagné
- Téléassistance mobile et domotique Filien ADMR

- Accompagnement à domicile
- Accompagnement hors domicile
- Soins à domicile

- Garde d'enfants à domicile
- Soutien à la parentalité

- Entretien du logement
- Entretien du linge





*L'ancienne mairie
devenue « Espace couleurs »,
avec la Maison des associations
et la Médiathèque*



MAIRIE DE VOUNEUIL-SUR-VIENNE

Tél : 05 49 85 11 48 / Télécopie : 05 49 85 96 17

Messagerie : vouneuil-sur-vienne@departement86.fr

Directeur de la publication : **Johnny Boisson**

► HORAIRES D'OUVERTURE

Assistante Sociale : permanence le mardi matin Espace Couleurs. Rendez-vous au **05 49 21 38 51**

Déchèterie Bonneuil-Matours :

lundi et jeudi 14h-18h, mercredi / vendredi et dimanche 9h-12h, samedi 9h-12h et 14h-18h - **05 49 21 25 07**

La Poste : mardi au vendredi 9h-12h et 14h-16h30, samedi 9h-12h - **05 49 85 11 16**

Mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h et 14h-17h30, mercredi 8h30-12h, samedi 9h-12h (fermé le samedi en juillet et août) - **05 49 85 11 48**

Médiathèque : mercredi 10h-12h et 14h-18h, vendredi 15h-18h30, samedi 10h-12h30 - **05 49 85 59 64**

Mission Locale : lundi après-midi et jeudi toute la journée, sur rendez-vous, à l'Espace couleurs au **05 49 20 04 20**

Gendarmerie Nationale
BONNEUIL-MATOURS :
Le lundi, mercredi et vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
En cas d'ouverture sur un jour férié : 09h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00
05 49 85 20 07

PLEUMARTIN :
Le mardi, jeudi, samedi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Le dimanche de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
En cas d'ouverture sur un jour férié : 09h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00
05 49 86 50 05

